

1.

Avant la mobilité

1 Prépare ta mobilité

Trouve le projet de mobilité qui te correspond ! Pour cela, découvre les partenaires internationaux. Contacte ton relai RI.

3 Tu es pré-sélectionné.e

- 1) Ta candidature est étudiée, tu es contacté.e par le SRICR* qui t'annonce les résultats de sélection.
- 2) Si tu es pré-sélectionné.e, tu vas recevoir les consignes pour candidater auprès de l'université d'accueil.

5 Fais ta demande d'aide

Lis attentivement la page relative aux aides à la mobilité.
Complète le formulaire "Demande une aide à la mobilité" et ajoute les pièces demandées.

2 Candidate en ligne

Candidate en ligne en complétant le formulaire de candidature disponible sur le portail des étudiants.

4 Ton contrat pédagogique et financier

Le SRICR te contacte pour établir ton contrat pédagogique. Si tu pars avec Erasmus+, tu devras également signer ton contrat financier.

6 Prépare ton départ

Dès réception de ta lettre d'admission/acceptation de l'université d'accueil, prépare ton départ (visa, billets d'avion, logement, assurance etc.)

2.

Pendant la mobilité

7 Télécharge et fais signer ton attestation de présence

- 1) Dès ton arrivée sur place : Fais signer ton attestation de présence par l'université d'accueil (partie 1 : à l'arrivée.)
- 2) Connecte-toi au portail des étudiants pour y rattacher ton attestation de présence signée via le formulaire "Pendant/Après votre mobilité".

8

Versement 1 des aides à la mobilité

Si tu es éligible et sous réserve d'un dossier administratif complet, un premier versement de tes aides sera versé.
Erasmus+ : délai de traitement 3 semaines

9

Fais signer ton attestation de fin

À la fin de ta mobilité : fais signer ton attestation de présence (partie 2 "au départ" par l'université d'accueil. Connecte toi au portail des étudiants pour y rattacher ton attestation de présence signée via le formulaire "Pendant/Après votre mobilité".

3.

Après la mobilité

10

Soumets ton rapport de mobilité (Erasmus+ uniquement)

Erasmus+ : tu recevras un lien vers un questionnaire en anglais que tu devras obligatoirement compléter. Ce questionnaire a pour but de recueillir ton retour d'expérience de mobilité.

11

Versement du solde des aides à la mobilité

Si tu es éligible et sous réserve d'un dossier administratif complet, le second versement de ton aide à la mobilité te sera versé.

12

Relevé de notes

Une fois le relevé de notes reçu de l'université partenaire, transmets à ton relai RI pour faire valider tes notes obtenues à l'étranger et permettre l'édition de ton relevé de notes de l'Université de La Réunion.

UR | UNIVERSITÉ
DE LA RÉUNION

Contacts utiles

- Relai RI (questions académiques)
- Référents et correspondants de programme d'échange
- *Service des Relations Internationales et de la Coopération Régionale (questions administratives) : outgoing@univ-reunion.fr